

## 403922-2026 - Licitación

**Francia – Servicios de seguros de daños – Prestations nécessaires à la souscription d'assurances Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35)**

**OJ S 112/2026 12/06/2026**

**Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal**

**Servicios**

### 1. Comprador

---

#### 1.1. Comprador

Denominación oficial: 35 CHU

Correo electrónico: [Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr](mailto:Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr)

Naturaleza jurídica del comprador: Organismo de Derecho público

Actividad del poder adjudicador: Salud

### 2. Procedimiento

---

#### 2.1. Procedimiento

Título: Prestations nécessaires à la souscription d'assurances Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35)

Descripción: Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne procède à une consultation en vue de souscrire une Assurances Dommages Ouvrages et CCRD et d'une Assurance Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne (35). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne est le maître d'ouvrage de l'opération.

Identificador del procedimiento: 8e4499cb-2a00-4fba-811a-587383a3267d

Identificador interno: GHT2026-17

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

Principales características del procedimiento: La présente consultation est lancée selon un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

### **2.1.1. Finalidad**

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66515000 Servicios de seguros de daños

Clasificación adicional (cpv): 66513200 Servicios de seguros de todo riesgo para la construcción

### **2.1.2. Lugar de ejecución**

Localidad: RENNES

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

Información complementaria: A l'appui de sa candidature, chaque candidat devra produire les éléments ci-après listés de A1 à A8 : Il devra en outre intégrer un sommaire rappelant les pièces énumérées ci-dessous : • A.1 : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ou équivalent (document cerfa DC1), accompagné des documents suivants : o Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, o Pour le représentant des Sociétés d'assurance ou des Sociétés mutuelles d'assurances, le mandat qui leur aura été délivré par ces dernières • A.2 : La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; • A.3 : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés aux articles L-2141-1 à 14 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 Novembre 2018 portant partie législative de la commande publique, et comprenant la déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir, et que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du travail, • A.4 : Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé, • A.5 : Extrait K-Bis de moins de 3 mois, du registre du commerce ou document équivalent (ou attestation ORIAS), • A.6 : Agrément ministériel autorisant la société à exercer en France la profession réglementée d'assurance, • A.7 : Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions des articles R-2143-3 à 10 du Décret n°2018-1075 du 03 Décembre 2018 portant partie réglementaire de la commande publique : o Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ou document cerfa DC2. Pour justifier de ces capacités, le candidat peut également demander que soient prises en compte celles d'un ou de plusieurs sous-traitants ; pour cela, il doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants, et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché o Certificats de qualifications et/ou attestation de l'assureur démontrant qu'il est bien titulaire des agréments nécessaires pour pratiquer l'assurance des différents risques (DO, TRC, RC et CCRD) objets de la présente consultation en France. À défaut, sa candidature ne sera pas recevable et donc rejetée. o Attestation d'assurance couvrant l'entreprise contre les risques inhérents à son activité (civile) o Descriptif général de l'entité candidate, avec renseignements généraux d'exploitation, précision des moyens humains, résumé des moyens techniques et financiers. o Liste des références professionnelles sur contrats similaires récents (DO, TRC, RC et CCRD) réalisées au cours des 3 dernières années, avec désignation complète de l'opération compris durée des travaux, précision de l'identité de l'assuré ou du maître d'ouvrage, nom de l'assureur tenant des risques, date du contrat et des montants assurés avec assiette de prime en €TTC (opérations

d'importance équivalente au projet objet de la consultation) • A.8 (facultatif) : Attestations de régularité fiscale et sociale, permettant de justifier de la situation du candidat au regard de ses obligations déclaratives et de paiement, En cas de groupement, les pièces précitées devront impérativement être produites par le mandataire et l'ensemble des cotraitants. Ainsi, le candidat « assureur » qui répond via un intermédiaire (courtier, agent ou autres mandataires), constitue un groupement solidaire avec ce dernier, chaque partie devant alors fournir l'ensemble des documents ci-avant (de A2 à A8) ; seule, la lettre de candidature est commune aux 2 entités, et est établie en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Pour les intermédiaires des sociétés d'assurances ou des sociétés mutuelles d'assurances : • Copie de la carte professionnelle, • Mandat délivré par les sociétés d'assurances ou mutuelles, ou pouvoir de signature (une simple attestation sur l'honneur de la personne déclarant être habilitée à engager le candidat n'est pas suffisante) ; ce document devra préciser l'étendue exacte du mandat, même s'il s'agit d'un agent général d'assurances. • Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle (art. L.530-2 du code des assurances), • Attestation de garantie financière (art. L.530-1, L512-6 et L512-7 du code des assurances) ; cette garantie devra être délivrée pour un montant conforme à la présente opération. • Attestation d'inscription au registre ORIAS, pour les intermédiaires (agents et/ou courtiers). Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) Un candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, : - Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières de ce ou ces autres opérateurs, le candidat produit les mêmes documents et renseignements concernant cet/ces opérateur(s) économique(s) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur, - Le candidat doit justifier qu'il disposera des capacités de cet/ces opérateur(s) économique(s) pour l'exécution des prestations, par tout moyen approprié (notamment un engagement écrit de l'opérateur économique concerné)

#### **2.1.4. Información general**

Información complementaria: Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considéré comme contraire à la libre concurrence À ce sujet, le règlement de consultation libère les assureurs vis-à-vis des intermédiaires d'assurances de tout engagement de représentation (exclusif ou non) pris avant la date de parution de l'avis de marché de la présente consultation. La présente consultation est ouverte à toute personne physique ou morale, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance avec ou sans intermédiaire, d'un courtier ou d'un agent de compagnie ou d'une mutuelle avec ou sans intermédiaires, pour autant qu'ils aient les autorisations administratives nécessaires et qu'ils soient habilités, conformément au Code des Assurances, à se présenter sur des marchés d'assurances constructions. Les offres présentées par un intermédiaire devront être réputées établies pour le compte et avec l'accord de l'assureur qu'il représente. Dans ce cas, le ou les actes d'engagement et le cahier des charges devront être signés par l'assureur (ou un mandat de l'assureur, express et spécifique à l'opération, autorisera le courtier à présenter l'offre au nom de l'assureur). À défaut de satisfaire aux dispositions permettant de vérifier la capacité juridique du signataire de l'acte d'engagement à engager l'assureur, l'offre sera déclarée irrecevable. Un même assureur ne peut se faire représenter et donner mandat à plusieurs intermédiaires ; d'autre part, un même intermédiaire ne peut présenter deux offres distinctes. Enfin, une même entité ne peut pas être membre de plusieurs groupements (exclusivité des cotraitants). À défaut de respecter cette disposition, la candidature concernée sera déclarée irrecevable, et l'offre correspondante ne sera donc pas examinée. L'offre sera présentée sur l'exemplaire original de l'acte d'engagement, fourni par le maître d'ouvrage. Elle devra être

présentée sous la forme d'un prix global et forfaitaire, et devra correspondre à une couverture de 100 % du risque ; ainsi, le candidat devra supporter seul 100% du risque ou répondra en tant que membre d'un groupement

**Base jurídica:**

Directiva 2014/24/UE

Sans objet

Legislación transfronteriza aplicable: Sans objet

**2.1.5. Condiciones de la contratación pública**

**Condiciones de presentación:**

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

**Condiciones del contrato:**

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 2

**2.1.6. Motivos de exclusión**

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

## 5. Lote

---

**5.1. Lote: LOT-0001**

Título: ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ET CCRD

Descripción: Il s'agit d'un marché ordinaire à prix unitaire. Le marché est conclu, outre la durée du chantier, pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de réception des ouvrages

Identificador interno: 1

**5.1.1. Finalidad**

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66515000 Servicios de seguros de daños

**5.1.2. Lugar de ejecución**

En cualquier lugar

**5.1.3. Duración estimada**

Duración: 10 Años

**5.1.5. Valor**

Valor estimado, IVA excluido: 157 500,00 EUR

**5.1.6. Información general**

**Participación reservada:**

La participación no está reservada.

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

**5.1.9. Criterios de selección**

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

**5.1.10. Criterios de adjudicación**

**Criterio:**

Tipo: Precio

Descripción: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation.

**Criterio:**

Tipo: Calidad

Descripción: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation.

**5.1.11. Pliegos de contratación**

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

**5.1.12. Condiciones de la contratación pública****Condiciones de presentación:**

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 6 Meses

**Condiciones del contrato:**

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Es necesario un acuerdo de confidencialidad: sí

Información adicional sobre el acuerdo de confidencialidad: Conformément à l'article R.2132-5 du Code de la Commande Publique, le dossier technique de l'opération ne sera transmis à l'opérateur économique qu'après remise de l'engagement de confidentialité, annexé au présent règlement de consultation. L'opérateur économique devra alors transmettre cet engagement de confidentialité via le module de questions/réponses de la plateforme PLACE et en retour les pièces du dossier technique lui seront transmises.

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

**5.1.15. Técnicas****Acuerdo marco:**

Ningún acuerdo marco

**Información sobre el sistema dinámico de adquisición:**

Ningún sistema dinámico de adquisición

**5.1.16. Información adicional, mediación y recurso**

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Información sobre los plazos de revisión: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ;
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme
- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: 35 CHU

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: 35 CHU

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Organización que recibe solicitudes de participación: 35 CHU

Organización que tramita ofertas: 35 CHU

#### **5.1. Lote: LOT-0002**

Título: ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

Descripción: Il s'agit d'un marché ordinaire à prix unitaire. Le marché est conclu pour la durée des marchés de travaux, et dans les conditions de phasage précisées au paragraphe 4.1 de l'acte d'engagement. La période de « maintenance visite » commence à la date de réception des travaux et se termine douze (12) mois après cette date.

Identificador interno: 2

##### **5.1.1. Finalidad**

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66513200 Servicios de seguros de todo riesgo para la construcción

##### **5.1.2. Lugar de ejecución**

En cualquier lugar

##### **5.1.3. Duración estimada**

Duración: 25 Meses

##### **5.1.5. Valor**

Valor estimado, IVA excluido: 54 000,00 EUR

##### **5.1.6. Información general**

###### **Participación reservada:**

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí  
Información complementaria: La prestation supplémentaire obligatoires incluse à la présente consultation est la suivante PSE n°1 au lot n°2 Tous Risques Chantier : Souscription d'une assurance Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage.

##### **5.1.9. Criterios de selección**

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

##### **5.1.10. Criterios de adjudicación**

###### **Criterio:**

Tipo: Precio

Descripción: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

###### **Criterio:**

Tipo: Calidad

Descripción: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

##### **5.1.11. Pliegos de contratación**

#### **5.1.12. Condiciones de la contratación pública**

##### **Condiciones de presentación:**

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 6 Meses

##### **Condiciones del contrato:**

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Es necesario un acuerdo de confidencialidad: sí

Información adicional sobre el acuerdo de confidencialidad: Conformément à l'article R.2132-5 du Code de la Commande Publique, le dossier technique de l'opération ne sera transmis à l'opérateur économique qu'après remise de l'engagement de confidentialité, annexé au présent règlement de consultation. L'opérateur économique devra alors transmettre cet engagement de confidentialité via le module de questions/réponses de la plateforme PLACE et en retour les pièces du dossier technique lui seront transmises

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

#### **5.1.15. Técnicas**

##### **Acuerdo marco:**

Ningún acuerdo marco

##### **Información sobre el sistema dinámico de adquisición:**

Ningún sistema dinámico de adquisición

#### **5.1.16. Información adicional, mediación y recurso**

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Información sobre los plazos de revisión: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

• Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: 35 CHU

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: 35 CHU

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Organización que recibe solicitudes de participación: 35 CHU  
Organización que tramita ofertas: 35 CHU

## 8. Organizaciones

---

### 8.1. ORG-0001

Denominación oficial: 35 CHU  
Número de registro: 26350007600017  
Dirección postal: 2 rue Henri Le Guilloux  
Localidad: RENNES  
Código postal: 35033  
Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)  
País: Francia  
Punto de contacto: Maud Le Menn  
Correo electrónico: [Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr](mailto:Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr)  
Teléfono: 0299284201  
Perfil de comprador: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

#### Funciones de esta organización:

Comprador  
Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación  
Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación  
Organización que recibe solicitudes de participación  
Organización que tramita ofertas

### 8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal Administratif de Rennes  
Número de registro: 17350005900014  
Localidad: RENNES  
Código postal: 35044  
Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)  
País: Francia  
Punto de contacto: Greffe du tribunal administratif  
Correo electrónico: [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
Teléfono: 02 23 21 28 28  
Fax: 02 99 63 56 84

#### Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso  
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

## Información del anuncio

---

Identificador/versión del anuncio: 7f0372ed-067d-4de5-80d0-ae8cc8c9679 - 01  
Tipo de formulario: Licitación  
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal  
Subtipo de anuncio: 16  
Fecha de envío del anuncio: 11/06/2026 10:01:40 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central  
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés  
Número de publicación del anuncio: 403922-2026  
Número de la edición del DO S: 112/2026



